

CHANGEMENT DE GROUPE TD

Année universitaire 2024/ 2025

SEMESTRE IMPAIR

A REMETTRE AU PLUS TARD LE 27 SEPTEMBRE 2024
TOUTE DEMANDE MAL RENSEIGNÉE NE SERA PAS TRAITÉE

Les demandes de changement de groupe sont exceptionnelles et seront traitées uniquement pour des motifs pertinents (transport (hors agglomération), AJAC, double-cursus et salarié-e/apprenti-e) et justifiés. Pour autant, la demande ne pourra être acceptée que si le logiciel de gestion des emplois du temps permet le changement de groupe à savoir le croisement de votre emploi du temps en fonction des matières choisies. **Seront traitées prioritairement les demandes avec échanges d'étudiants.**

ECHANGE ENTRE :

Numéro étudiant :

Nom :

Prénom :

Code de l'UE :

Intitulé :

N° du groupe :

Numéro étudiant :

Nom :

Prénom :

Code de l'UE :

Intitulé :

N° du groupe :

MOTIF(S) + JUSTIFICATIF(S) A JOINDRE IMPERATIVEMENT

.....

.....

.....

.....

.....

Orléans, le

Signature de l'étudiant :

☐ autorisé-e

☐ non autorisé-e

VISA DE LA SCOLARITE :

Signature de la gestionnaire de la scolarité :